



Procédure 1^{ère} inscription à l'université de Tours : DUT 1^{ère} année ou DUT Journalisme Année Spéciale ou Licence Professionnelle

Inscription obligatoire entre le 6 et le 21 juillet 2017 midi

Vous devez venir vous inscrire à l'IUT de Tours en ayant pris au préalable, un rendez-vous selon la procédure suivante :

A compter du 5 juillet 2017 (et sous réserve de l'obtention du diplôme nécessaire à votre formation), vous devrez vous connecter via le site de l'université de Tours et prendre rendez-vous en ligne pour votre inscription administrative :

- université de Tours
- cliquez sur « Lycéens », cadre bleu à gauche de l'écran
- cliquez sur « les inscriptions » dans le paragraphe « Les inscriptions »
- bien suivre les étapes 1 (télécharger le dossier), 2 (prendre rendez-vous en ligne) et 3 (le jour J)

Pièces à préparer pour la constitution de votre dossier :

- Pour les DUT (sauf DUT Journalisme) : Attestation Admission Post Bac
- Pour les DUT : Relevé original de notes du Bac + photocopie de ce relevé
- Pour les LP et DUT Journalisme : mail d'avis favorable transmis par e-candidat
- Pour les LP : Relevé de notes (ou diplôme) nécessaire à l'inscription en LP + photocopie
- Justificatif de situation militaire : attestation de recensement ou certificat Journée Défense et Citoyenneté
- Attestation Sécurité Sociale du parent sous lequel vous êtes rattaché(e) : document mentionnant tous les ayants-droits dont votre nom
- Notification provisoire ou définitive d'avis de bourse (si boursier)
- Photocopie de votre carte vitale
- Photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité
- 1 Photo d'identité
- Moyen de paiement : chèques / CB / espèces acceptés si montant à payer < à 300 euros

ATTENTION sans ces documents, nous ne pourrons pas procéder à votre inscription administrative.



La Responsable
du Service de la Scolarité
Gwenaëlle BAUDET
